

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Sommaire :

Un an 30 fr.

Six mois 16

Trois mois 8

Poste :

Un an 25 fr.

Six mois 18

Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR.

Chez tous les Libraires :

A PARIS,

Chez DONGREL et DULLIER,

Place de la Bourse, 33 ;

A. EWIG,

Rue Taillabert, 10.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.

Réclames, — 30

Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Cie,

Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,
6 Avril 1877.

Chronique générale.

M. Jules Simon, avant de partir pour l'Italie, avait donné l'ordre de dissoudre le Comité catholique de Paris.

M. le préfet de police a pris aussitôt cet arrêté qui est daté du 4^e avril, jour de Pâques.

Les feuilles radicales réclament à cor et à cris le texte de cet arrêté ; nous aussi, mais sans aucun doute pour d'autres motifs, nous désirons faire connaître exactement les considérants sur lesquels on a motivé cette exorbitante mesure. Il y a lieu de s'étonner que le *Journal officiel* ne les ait pas encore publiés.

Cette mesure n'est-elle pas l'indice de luttes qui se préparent ? Avec l'esprit qui règne aujourd'hui on peut le craindre.

Mais on dit maintenant que l'arrêté qui dissout le Comité catholique de Paris est le résultat d'une erreur.

L'administration a cru que le Comité de Paris et les autres Comités catholiques de la France formaient entre eux une fédération et constituaient une association générale. Il n'en est rien. Entre le Comité catholique de Paris et les Comités catholiques des départements il n'existe aucune relation d'autorité et de règlement. Des individus appartenant à ces Comités peuvent correspondre, si cela leur convient, comme tous les habitants du pays ont le droit de s'écrire, mais il est faux qu'un lien de fédération unisse tous les Comités catholiques de France. C'est pour ce motif cependant que le Comité catholique de Paris a été dissous ; il l'a été comme étant le Comité central auquel tous les autres se rattachaient.

Nous croyons savoir que des explications fournies à cet égard par l'autorité la plus compétente ont éclairé l'administration, et

qu'une situation mieux connue donnera lieu à des arrangements réparateurs. C'est assez pour le gouvernement d'avoir commis coup sur coup une erreur et une faute. Les déclamations républicaines, qu'il a trop écoutées, ne lui ont pas porté bonheur ; il fera bien de chercher au plus vite d'autres inspirations, et de ne pas inquiéter la conscience catholique de notre pays.

Que nous ayons à Paris une presse et des républicains qui parlent des œuvres catholiques sans en savoir le premier mot, passe encore ; mais le gouvernement est tenu à moins d'ignorance. Il donne une pauvre idée de lui-même en procédant avec légèreté à l'accomplissement d'actes graves.

Pendant que le gouvernement attaque les Comités catholiques, nous apprenons par la *Décentralisation*, de Lyon, que les corporations ouvrières organisées en syndicats élaborent des manifestes dans les réunions qui ont lieu chaque dimanche dans cette ville, et même, plusieurs fois dans la semaine, organisent des grèves et préparent, tout à leur aise, le congrès ouvrier de Lyon, qui doit préparer la « révolution sociale ».

Puis, après avoir signalé ces faits, la *Décentralisation* ajoute :

« Les journaux radicaux portent chaque jour, à des milliers d'ouvriers, les manifestes, les invitations aux réunions de toutes les corporations, et cela, sans être le moins du monde inquiétés. »

« Les grèves sont annoncées officiellement par les chambres syndicales, et pour ne laisser aucun doute sur le caractère international de ces décisions ouvrières, on annonce la grève : *A tous les travailleurs*, bien qu'il ne soit question que d'une affaire locale et particulière aux membres d'une seule corporation. »

« Nous n'avons pas appris qu'aucun commissaire de police se fût présenté pour interdire la réunion des ouvriers maçons, ou les nombreuses réunions radicales tenues dimanche dernier à Lyon. »

» D'autres réunions sont annoncées :
» Ce soir, à neuf heures, réunion d'urgence des employés de commerce et de l'industrie.

» Les ouvriers bronziers de Lyon se réuniront en assemblée générale le 8 avril.

» Nous laissons à un avenir très-prochain le soin de démontrer à l'autorité de quel côté se trouve le véritable danger sérieux, même pour un gouvernement représentant la République... aimable. »

LA RETRAITE DE M. DE BISMARCK.

On ne peut pas admettre la retraite de M. de Bismarck comme définitive, et l'on craint que cette manœuvre ne recèle quelques projets secrets.

On se souvient des circonstances dans lesquelles M. de Cavour jugea à propos de descendre du pouvoir après la guerre d'Italie. Un livre récent nous fournira à cet égard le sujet d'utiles comparaisons. La retraite de M. de Cavour n'a pas nui, il s'en faut, à la réalisation de ses plans. Pourquoi en serait-il autrement de celle de M. de Bismarck ?

Peut-être estime-t-il avantageux de s'effacer un instant et de laisser à d'autres l'exécution d'une partie de ses combinaisons.

Voilà ce qu'il est permis de se demander, et c'est pourquoi le congé plus ou moins long que vient d'obtenir le chancelier allemand est loin de nous apparaître comme un indice évident de pacification générale.

A l'occasion de cette retraite, nous lisons dans la *Correspondance Saint-Chéron* :

« Des lettres particulières de Berlin me font connaître que, depuis un certain temps, le chancelier de l'empire avait le caractère de plus en plus difficile et altier, rendant la vie très-pénible à tous les ministres, ne supportant aucune contradiction, même de l'empereur Guillaume, à l'égard duquel M. de Bismarck ne se gênait pas pour tenir les propos les plus libres. On a beaucoup remarqué que, pendant les fêtes pour l'anniversaire de l'empereur, le prince de Bismarck

s'est tenu éloigné de toutes les réceptions et n'a pas même daigné paraître au grand dîner officiel donné à la cour.

» D'un autre côté, la signature du protocole de Londres, en dérangeant tous les plans machiavéliques combinés par le chancelier de l'empire allemand pour entraîner la Prusse à la guerre et provoquer des complications européennes, n'aurait pas peu contribué à augmenter l'irritation du prince de Bismarck ; toutes ces circonstances peuvent expliquer sa retraite momentanée qui, comme celle du comte de Cavour, après la paix de Villafranca, en 1859, n'avait été, comme on sait, qu'une fausse sortie. Comme Cavour, qui sait si le prince de Bismarck ne se retire pas momentanément de la scène politique pour revenir, plus tard, débarrassé des résistances qu'il rencontre, et pour exécuter plus librement ses nouveaux plans politiques.

» Deux symptômes à ne pas négliger :
» La Bourse de Berlin a salué par une forte baisse la nouvelle de la signature du protocole.

» Les agents allemands à Paris combattent la hausse tant qu'ils peuvent et poussent à la vente de toutes leurs forces.

» Est-ce à dire que les Allemands sont mieux renseignés que nous ?

» Faut-il conclure plutôt que les perspectives de paix les désolent ?

» Entre les deux explications on peut choisir. »

Etranger.

NOUVELLES D'ORIENT.

Le *Daily News* publie la dépêche suivante de Saint-Petersbourg :

« On ne sait pas encore ici si la Porte accepte le protocole qui lui a été transmis d'une façon un peu brusque, puisqu'on le lui a télégraphié *in extenso* de Londres. Ce protocole, rédigé et discuté à Londres, constitue pour la Turquie une offense bien plus

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE ROI ET LE MEUNIER.

Une aventure de Henri II d'Angleterre, célébrée dans une ancienne ballade, rappelle le fameux souter de notre Henri IV chez le fermier Michau.

Comme le Béarnais, Henri II était généreux, jovial, populaire ; comme lui aussi il aimait passionnément la chasse.

Une fois, dans la forêt de Sherwood, il s'égarait à la poursuite d'un sanglier. Son cheval l'emporta loin des seigneurs de sa cour, et, à l'approche de la nuit, il se trouva seul dans un endroit de la forêt qu'il ne connaissait pas, et où aucun sentier n'était tracé.

Il erra quelque temps à droite, à gauche, sans rencontrer personne. Enfin un meunier et son âne vinrent à passer près de là.

— Bonhomme, lui cria le roi, indiquez-moi, je vous prie, le chemin de Nottingham.

Le meunier le regarda de travers, et, sans lui

répondre, donna deux coups de talon dans les flancs de sa monture.

— Êtes-vous sourd, êtes-vous muet, l'ami ? continua à crier le roi, en pressant de son côté son cheval.

— Bien, bien, camarade, murmura le meunier. Je n'aime pas qu'on me plaisante ; vous savez votre chemin aussi bien que moi.

— Sur mon honneur, je parle sérieusement, et si vous ne me répondez pas de même, il me faudra passer la nuit sous un de ces arbres.

— Un grand malheur, en vérité, dit le meunier ; ce ne sera pas la première fois, je pense, que vous serez choisi votre chambre à coucher dans la forêt.

— Et pour qui me prenez-vous donc ?

— Pour ce que vous êtes, mon jeune brave. Tenez votre cheval à distance, je vous prie.

Il était évident que le bonhomme croyait avoir affaire à un voleur.

Le jeune prince, riant à demi, essaya de dissiper au moins en partie sa méprise. Il lui assura qu'il était gentilhomme.

— Vous, gentilhomme ! reprit le meunier ; vous n'avez bien l'air de porter toute votre gentilhommerie sur votre dos, et vous seriez fort embarrassé, je crois, de faire sonner l'Angelus à votre bourse.

Il devinait juste ; le roi n'avait pas même de bourse.

— C'est égal, dit le meunier après avoir réfléchi un instant, j'aime encore mieux m'exposer à être dupe que de manquer de charité. Après tout, il est possible que j'aie tort. Suivez-moi, beau sire. Nottingham est trop loin pour que vous y arriviez cette nuit ; mais si vous êtes vraiment un honnête homme, on ne vous laissera pas dormir au clair de la lune.

— Je suis un honnête homme, vous pouvez m'en croire, dit le roi, et comme gage voici ma main.

— Tout beau, mon cher, répondit le meunier ; je ne donne pas de poignées de main quand il fait si noir. Plus tard, nous nous connaîtrons mieux.

Après une demi-heure de marche, le roi découvrit au bas d'une colline une petite habitation ; la lumière rayonnait à travers les fentes de la porte, et quelques étincelles voltigeaient au-dessus de la cheminée. C'était la demeure du meunier.

Tous deux mirent pied à terre.

En entrant, le roi sentit une forte odeur de lard bouilli, et il fut presque aveuglé par la fumée.

Le premier soin du meunier fut d'examiner la physionomie de son compagnon.

— Ma foi, dit-il, voilà une figure qui me revient assez. Tu ne m'as pas l'air aussi coquin que je le croyais. Si tu ne déplaîs pas à la ménagère, tu soupas et tu coucheras au moulin.

Henri avait ôté poliment son chapeau, et se tenait

respectueusement debout devant la meunière qui travaillait à faire reluire quelque pot d'étain.

— C'est un pauvre diable, dit tout bas le mari à la femme ; mais nous ne pouvons pas le laisser à la porte. Regarde, il a presque l'air d'un homme comme il faut : il a de la civilité, et on voit qu'il sait le respect qu'il doit aux gens qui valent mieux que lui.

La femme parut n'avoir pas plus mauvaise opinion de Henri ; car elle lui adressa la parole avec bonne humeur :

— Soyez le bienvenu, mon garçon. Vous aurez pour coucher une botte de paille fraîche et une paire de draps de toile neuve.

— Et pas moins que notre fils Richard pour camarade de lit, ajouta le meunier.

— Pourvu qu'il soit propre sur lui et qu'il n'ait pas de compagnie, observa la femme.

— S'il en a, je ne veux pas qu'il couche avec moi ! s'écria le gros Richard la bouche toute pleine.

La figure de Richard était si singulière, et son ton si plaisant, que le roi partit malgré lui d'un grand éclat de rire : sa gaieté, au lieu d'offenser ses hôtes, les rendit encore plus communicatifs.

On se mit à table devant un morceau de lard, un pudding bouilli, et une terrine de pommes cuites ; on arrosa le tout de fréquentes libations d'une bonne bière brune.

Le roi, qui n'avait jamais mangé de meilleur

sensible que la conférence. Le gouvernement turc avait été consulté, au moins, dans cette circonstance; pour le protocole, il ne l'a pas été, et l'on s'est contenté de le lui communiquer une fois signé, avec intimation de l'accepter.

Une autre dépêche adressée de Saint-Petersbourg au même journal dit que tout l'intérêt de la situation est déplacé désormais et s'est porté à Constantinople. On peut dire, en effet, que tout va dépendre maintenant de ce que fera la Turquie. Si la Porte veut éviter la guerre, la guerre peut être évitée.

Pour cela, il faudra qu'elle conclue la paix avec le Monténégro; qu'elle accepte le protocole, qu'elle envoie comme ambassadeur à Saint-Petersbourg une personne sympathique, qu'elle consente à démobiliser et à renvoyer dans leurs foyers des hordes de sauvages d'Asie, les Circassiens et les Bachi-Bozouks raccolés dans les coins les plus reculés de l'empire, et auxquels elle a fait beaucoup trop d'honneur en leur donnant le nom d'armée; qu'elle réussisse à mettre un terme aux massacres et aux atrocités inénarrables qui ont semé le deuil dans toutes ses provinces; qu'elle montre la volonté et le pouvoir de remplacer l'anarchie par l'ordre, les abus du despotisme par l'exercice normal et régulier de la justice; et en outre de tout cela, qu'elle démontre la possibilité pour son empire laissé à lui-même de ne pas s'écrouler forcément de lui-même.

Il faut qu'elle ait pu faire tout cela vers le milieu ou la fin d'avril, et alors la Russie pourra démobiliser, et la paix pourra être considérée comme certaine.

Quoi qu'il en soit, il est assez curieux de voir qu'en définitive la question doit être réglée maintenant entre la Russie et la Turquie, ce qui équivalait presque à donner la haute main à la Russie. En effet, ou la Turquie acceptera les conditions de la Russie, ou celle-ci lui déclarera la guerre. Et voilà le résultat de la diplomatie de lord Derby; il lui a fallu, on en conviendra, pas mal de temps pour en arriver là. D'autres y seraient parvenus de même en acceptant dès la première heure la rédaction du cabinet de Saint-Petersbourg.

Des dépêches de Constantinople assurent que, dans les cercles dirigeants ottomans, le parti de la paix a le dessus en ce moment. On croit que les dispositions de l'opinion ne seront pas sans effet sur l'attitude que prendra la Porte vis-à-vis des puissances ralliées au protocole.

LA FRANCE

ET LA MONARCHIE NATIONALE.

Par ce temps de République, et au moment où des feuilles radicales publient les plus infâmes calomnies sur la royauté, il est intéressant de rappeler l'origine des agrandissements successifs de la France, de-

puis l'établissement de la troisième race de ses rois.

La Picardie, l'Île-de-France et l'Orléanais (départements de la Somme, Aisne, Oise, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret) formaient le seul domaine de la couronne sous Hugues Capet.

Le Berry (Indre, Cher) a été réuni au domaine national par achat, sous Philippe I^{er}. La Touraine (Indre-et-Loire), réunie au domaine national par confiscation, sous Philippe-Auguste.

La Normandie (Eure, Orne, Calvados, Manche, Seine-Inférieure), par confiscation et conquête, sous Philippe-Auguste. Le Languedoc (Tarn, Haute-Garonne, Hérault, Aude, Gard, Ardèche, Haute-Loire, Lozère), par héritage, sous Philippe le Hardi.

Le Lyonnais (Rhône, Loire), par acquisition, sous Philippe le Bel.

La Champagne (Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube, partie de l'Yonne), par mariage, sous le même.

Le Dauphiné (Isère, Drôme, Hautes-Alpes), par donation, sous Philippe de Valois.

Le Poitou (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée), l'Aunis (Charente-Inférieure et partie de la Charente), la Saintonge (Charente), le Limousin (Corrèze et partie de la Haute-Vienne), par conquête, sous Charles V.

La Guyenne et le nord de la Gascogne (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Aveyron, Landes, partie sud-ouest des Basses-Pyrénées, partie nord des Hautes-Pyrénées), par conquête, sous Charles VII.

La Provence (Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône), par héritage, sous Louis XI.

La Bourgogne (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, partie de l'Yonne), par réversion, sous Louis XI.

Le Maine (Mayenne, Sarthe) et l'Anjou (Maine-et-Loire), par héritage, sous le même.

La Bretagne (Île-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère), par mariage et traité, sous François I^{er}.

La Marche (Creuse, partie nord-est de la Haute-Vienne), l'Auvergne (Puy-de-Dôme, Cantal) et le Bourbonnais (Allier), par confiscation, sous François I^{er}.

Le Béarn (partie des Basses-Pyrénées), le comté de Foix, et la partie sud de la Gascogne (Ariège et partie sud des Hautes-Pyrénées) étaient le patrimoine de Henri IV.

Le Roussillon (Pyrénées-Orientales) et l'Artois (Pas-de-Calais) ont été réunis au domaine national par conquête, sous Louis XIII.

L'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin), la Flandre (Nord), la Franche-Comté (Haute-Saône, Doubs, Jura) et le Nivernais (Nièvre), par conquête, sous Louis XIV.

La Lorraine (Moselle, Meurthe, Meuse, Vosges), par cession et traité, sous Louis XV.

Comtat d'Avignon (Vaucluse), cédé à la France par le pape.

La Corse, par cession, sous Louis XV. L'Algérie, par conquête, sous Charles X.

On voit, par cette énumération, que la monarchie nationale, malgré les mensonges de la presse révolutionnaire, n'a pas peu contribué à faire de la France le grand État qui pendant longtemps a été placé à la tête des nations.

Chronique militaire.

M. le ministre de la guerre vient de faire connaître par une circulaire les dispositions suivantes :

« Il n'y aura plus, à l'avenir, que deux périodes d'instruction pour la réserve et la disponibilité :

» La première à l'automne, et dont il déterminera annuellement la date exacte, suivant les régions de corps d'armée ;

» La seconde, destinée aux retardataires, est fixée indistinctivement pour tous les corps d'armée, au 4^{er} mars de chaque année.

» Il ne sera plus, sous aucun prétexte, dirigé de réservistes sur les corps en dehors de ces deux périodes.

» Les quelques hommes qui, pour des motifs divers, n'auront pas été convoqués le 4^{er} mars, seront ajournés et appelés avec la classe suivante. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

RECRUTEMENT. — CLASSE DE 1876.

Conseil de révision.

Le conseil de révision du département de Maine-et-Loire tiendra ses séances, dans l'arrondissement de Saumur, aux jours, lieux et heures ci-après, pour l'examen des jeunes gens de la classe de 1876, et de ceux des classes de 1874 et 1875 qui ont été l'année dernière ajournés à un nouvel examen :

Doué, le mercredi 2 mai, à midi, à la mairie.

Vihiers, le jeudi 3 mai, à 9 heures, à la mairie.

Montreuil-Bellay, le vendredi 4 mai, à midi, à la mairie.

Saumur (Nord-Ouest), le vendredi 4 mai, à 9 heures, à la mairie.

Détenus à la maison centrale de Fontevault, le vendredi 4 mai, à 2 heures.

Saumur (Nord-Est), le samedi 5 mai, à 8 heures 1/2, à la mairie.

Saumur (Sud), le samedi 5 mai, à midi, à la mairie.

Gennes, le mardi 6 mai, à 2 heures, à la mairie.

Les opérations du conseil de révision en Maine-et-Loire commenceront dès le samedi 4 avril courant, à midi, à la préfecture, pour les étrangers du département.

Nombre d'hommes à visiter dans l'arrondissement de Saumur.

Doué : contingent, 92 ; ajournés, 3.
Vihiers : 146 ; ajournés, 13.
Montreuil-Bellay : 73 ; ajournés, 6.
Saumur (Nord-Ouest) : 66 ; ajournés, 3.
Saumur (Nord-Est) : 58 ; ajournés, 7.
Saumur (Sud) : 128 ; ajournés, 15.
Gennes : 64 ; ajournés, 6.

A l'approche des opérations des conseils de révision, et à propos d'une demande de renseignements qui nous est adressée, nous devons rappeler aux familles et aux jeunes gens qui ont participé au tirage au sort que de révision les droits à la dispense doivent être produits par les intéressés eux-mêmes.

La seule obligation de l'administration consiste à faciliter aux jeunes gens ou à leurs représentants la délivrance des attestations et des pièces réclamées.

C'est dans les mairies que les jeunes gens trouveront l'indication des pièces à présenter selon leur position personnelle et les droits qu'ils ont à invoquer.

Le ministre de l'intérieur vient de résumer aux maires le double des inventaires des archives communales antérieures à 1790 et des tables qui y sont annexées.

Chaque commune, en effet, doit posséder un inventaire de cette nature, conservé au secrétariat de la mairie. Il se divise en deux parties distinctes, dressées sur des cadres imprimés : l'une est l'inventaire proprement dit ; l'autre la table de l'inventaire. Il ne faut pas les confondre avec l'inventaire des registres et objets mobiliers.

Les documents anciens restés dans les communes ne sont pas, en général, très nombreux ; quelques-unes même n'en possèdent pas qui soient antérieurs à 1790.

Les archives communales forment un dépôt confié à la responsabilité du maire ; ce que magistrat municipal en doit compléter son successeur : il doit les conserver à la mairie et non à son domicile particulier.

M. Waddington vient d'instituer un prix de physique au concours général des lycées et collèges des départements pour la classe de mathématiques spéciales. Il sera décerné dès cette année dans les mêmes conditions que les autres prix.

La lune rousse. — C'est le vendredi 23, à 5 h. 58 m. du soir, que commence la lune rousse de mauvais augure.

C'est, en effet, d'après le traité d'astronomie populaire de M. Arago, la lune qui commence en avril, prend son plein vers la fin, soit vers le milieu du même mois.

Or, la lune qui commence le 43 avril se lève le 27 à l'état de pleine lune.

Les journaux rappellent en ces termes les glorieux états de service de M. du Plessis

appétit, buvait à même la cruche comme ses hôtes ; en ce temps, les gobelets n'étaient d'usage que chez les riches.

— A ta santé, lui dit le meunier ; et à celle de tous les braves gens qui se laissent gouverner par leurs femmes, ajouta-t-il en lançant un regard malin à sa compagne.

— Grand merci, dit le roi. Moi, je bois à la santé de Richard ; je suis sûr que c'est un bon enfant.

— Ne parle pas tant, interrompit Richard, bois plus vite, et passe-moi la cruche ; tu la retiens trop longtemps.

Le meunier devenait de plus en plus jovial ; il était tout à fait revenu de ses soupçons sur le compte de l'étranger.

— Femme, dit-il, n'as-tu rien de plus à nous servir ? Je crois que, si tu voulais bien, tu trouverais encore dans la huche quelque morceau de pied léger.

La femme ne se fit pas prier, et elle mit devant son mari une grillade qui fut bientôt dépecée.

— Voilà qui est délicieux, dit le roi en dévorant ; c'est un morceau exquis. Et à quel marché vend-on de si bonne viande ?

— Nous ne sommes pas assez sots pour l'acheter, dit Richard, et nous en mangeons tous les jours. En fait de marché, le meilleur est la forêt de Sherwood.

— Ah ! dit le roi, ne serait-ce point là du che-

vreuil ?

— Vraiment, tu es sorcier ! dit le meunier d'un ton railleur. Il faut que tu viennes de l'autre monde pour croire qu'on se fasse fauté du gibier quand on l'a sous la main. Un honnête homme qui se respecte a toujours quelque quartier de pied léger en réserve. Mais ne l'avise pas d'en dire un mot. Je ne voudrais pas pour quatre sous être dénoncé au roi ; il ne badine pas sur ses droits de chasse.

— Soyez tranquille, dit Henri. Ce n'est pas moi qui en parlerai jamais au roi.

La fin du souper fut encore plus gaie que le commencement.

Henri avala quelque gorgée d'une espèce de boisson de ce temps qui était un mélange de bière et de vin, et ensuite alla se coucher avec Richard.

Le lendemain matin, au moment où il prenait congé de ses hôtes et s'appretait à monter à cheval, quelques seigneurs de sa cour arrivèrent tout effarés ; joyeux de le retrouver, ils mirent un genou en terre en l'appelant Sire, Majesté, etc.

On imagine aisément la stupéfaction du meunier. La peur le prit si fort qu'il en trembla de tous ses membres : il crut s'apercevoir que le roi portait la main à la garde de son épée, et il tomba à terre en criant grâce, comme s'il eût craint pour sa tête. Mais le roi le rassura amicalement, et lui donna en riant l'accolade des chevaliers ; puis il s'éloigna

au galop avec sa suite.

Environ un mois après, un page vint frapper à la porte du meunier.

— Le roi, dit-il, vous invite tous trois à venir le trouver à Westminster.

— A Westminster ! dit la femme ; eh ! mon Dieu ! que veut le roi à de pauvres gens comme nous ?

— Parbleu, interrompit Richard, qui depuis le fameux souper n'avait fait que de mauvais rêves, il se souvient du pied léger, et il veut nous voir pendre haut et court.

— Vous jugez mal le roi, dit le page. Il a beaucoup d'amitié pour vous, et il vous invite à dîner.

— Est-il vrai ! s'écria le meunier ; eh bien, nous ne nous ferons pas prier. Jeune homme, allez dire à votre maître que nous acceptons ; et puisque vous nous apportez une bonne nouvelle, c'est moi qui paierai votre message.

En disant ces mots, il força le page à accepter deux ou trois vieux sous de cuivre.

Le page parti, le meunier prit un air d'importance :

— Ça, mon fils et ma femme, il s'agit de paraître bravement devant le roi. Ce n'est pas le moment de songer à l'épargne. Il faut nous couvrir de notre mieux, et faire notre entrée à la cour de manière à étonner un peu les gens.

— Soyez tranquille, mon mari ; nous ne ferons honte à personne.

Et la bonne femme se hâta d'appréter les habits de fête ; elle enleva quelques taches aux pourpoints et à sa robe rouge. Richard frotta son chapeau neuf et arracha au coq sa plus belle plume pour s'en faire un panache.

On harnacha le mieux possible l'âne du meunier ; on lui jeta sur le dos une couverture verte et deux oreilles à franges ; ce fut le palefroi de la meunière.

Elle entra à Westminster, escortée par son mari et son fils.

La cour leur fit un accueil honnête et gracieux.

Le roi avait sérieusement défendu qu'on ne se moquât d'eux de raillerie ou d'insolence.

Il tendit la main au meunier et à Richard, et souhaita la bienvenue à la brave femme.

— C'est pourtant la vérité, il ne nous a pas oubliés, dit Richard.

Le meunier lui poussa le coude.

— Et comment aurais-je pu oublier mon couple de lit ? dit le roi.

— Oh ! oh ! dit Richard avec un gros rire, votre respect, sire, vous n'êtes pas bon comédien et sans quelques bons coups de poings sur le dos.

— Te tairas-tu, manant, dit le meunier.

Cette conversation fut interrompue par l'arrivée de la reine qui embrassa la meunière ; la femme en resta toute ébahie et toute roide comme la dame de pique.

Thouars, qui vient d'être élevé au grade de contre-amiral :

« A commandé pendant trois années l'Ecole de canonage. Ce commandement est ordinairement donné pour deux ans. Sur un rapport de l'inspecteur général, vice-amiral Gueydon, M. du Petit-Thouars a été maintenu une année de plus à cette Ecole qui, selon cet amiral, ne pouvait pas être confiée à de meilleures mains.

» Comme capitaine de vaisseau, l'un des vaillants défenseurs de la citadelle de Strasbourg — a suivi à Radstadt en captivité ses hommes prisonniers. — Témoignages de reconnaissance de la population entière de Strasbourg.

» A son début dans la carrière à Sébastopol, comme enseigne, il a été renversé sept fois par le feu ennemi. — Mâchoire fracassée et un œil perdu. Laissé pour mort sur le champ de bataille. — Canot attaqué. — Plusieurs tués et blessés. — Par son attitude il a imposé et obtenu satisfaction. »

Laval. — Un grand concours musical aura lieu à Laval le 8 juillet. Il comprendra : 1° les orchestres à cordes représentant une innovation en France ; 2° les musiques d'harmonie ; 3° les fanfares ; 4° les orphéons. Toutes les sociétés musicales françaises seront invitées.

Brest. — Les antiques traditions ont été rigoureusement observées à Brest, le jour du Vendredi-Saint. En ce jour qui rappelle la mort du Sauveur, au lever du soleil les navires sur rade et en armement dans le port ont hissé leur pavillon en berne et apiqué leurs vergues. De demi-heure en demi-heure, un coup de canon était tiré par la Bretagne.

Samedi matin, au moment de l'élévation, le pavillon de Saint-Louis a été hissé. A ce moment, tous les navires sur rade ont hissé leurs pavillons à bloc, les vergues ont été redressées et une salve de 21 coups de canon a été tirée par la Bretagne.

Ce solennel hommage en mémoire de la mort de l'homme-Dieu est un spectacle digne et touchant.

Rennes. — M^{me} la maréchale de Mac-Mahon vient d'accepter le patronage des fêtes de charité qui auront lieu le 21, le 22 et le 23 avril, à Rennes, au profit des ouvriers lyonnais.

L'orage de mercredi. — A Paris, l'orage a éclaté environ quatre heures plus tard qu'à Saumur. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'Union :

« Le second orage de cette année a éclaté mercredi sur Paris à quatre heures de l'après-midi. Il a été violent et accompagné d'une pluie diluvienne mêlée de grêle.

» La foudre est tombée sur une maison d'Asnières, sans cependant occasionner de grands dégâts. On annonce également que le cirque Bloth, établi sur la foire aux pains d'épice, a été renversé par la bourrasque. »

Le dîner couronna dignement ce royal accueil.

Le meunier but sans sourciller tout ce qu'on versa dans son verre, vins étrangers, bières de toutes sortes. Il ne parla qu'après avoir goûté de toutes les bouteilles et de tous les plats.

— Il faut être de bonne foi, ma femme, dit-il, nous n'avons pas de meilleurs vins dans le Nottinghamshire.

— Mais vous avez de meilleurs rôtis, observa le roi. Je suis fâché de n'avoir pas un peu de pied léger à vous offrir.

— Halte-là, cria Richard, sans cesser de manger. C'est une trahison, sire. Vous aviez promis de n'en jamais rien dire à personne.

— Tu as raison, Richard, dit le roi. Il ne faut pas que le roi le sache.

Et il demanda au gros garçon le plat qu'il préparait.

— Voulez-vous que je vous parle en conscience, dit Richard ; toutes ces friandises-là ne valent pas un bon pudding noir.

— Je crois qu'il a raison, dit Henri à la reine.

— Je n'en ai jamais mangé, répondit-elle.

— Comme cela se trouve ! cria Richard. J'en ai apporté un.

— Et il tira en effet du fond de son chapeau un pudding noir qu'il plaça sans façon sur la table.

Les courtisans eurent bien de la peine à ne pas rire.

On lit dans l'Union de la Sarthe :

Encore un proverbe qui vient confirmer ce que nous disions, il y a quelques jours, relativement aux chances d'une bonne récolte vinicole présagée par les orages du printemps.

Quand il tonne en avril, Prépare ton baril.

Pourtant un prophète de Maine-et-Loire prétend aller contre la sagesse des nations : il annonce de nombreux orages en avril, et, à la vérité, ses pronostics se réalisent bien ; car, mercredi, vers une heure de l'après-midi, un orage comme on n'en peut attendre qu'en juillet a éclaté sur Le Mans et une pluie torrentielle a changé les rues en ruisseaux.

Le prophète angevin assure que, par suite des orages, de brusques changements de température sont probables, et que les gelées blanches d'avril et de mai seraient fort à craindre et pourraient compromettre la floraison de la vigne. Il est vrai qu'il a lui-même un proverbe à l'appui de ses présages :

Bourgeon qui fleurit en avril, Met peu de vin dans le baril.

Lequel des deux croire ?

THEATRE DE SAUMUR.

Lundi prochain, 9 avril, les artistes d'Angers viendront jouer sur notre scène la *Jeu-nesse des Mousquetaires*, grand drame de feu Alexandre Dumas père.

Faits divers.

L'appareil Zubovics. — Tout le monde se rappelle le lieutenant de Zubovics, cet officier autrichien qui, l'an dernier, fit à cheval, en dix jours, le trajet de Vienne à Paris.

Le passage du Rhin par la cavalerie de Louis XIV a fait rêver M. de Zubovics au moyen de permettre au cheval monté le passage de toutes rivières, et ces jours derniers il a expérimenté sur le Danube un appareil de son invention à l'aide duquel un homme à cheval peut sans péril traverser les cours d'eau les plus profonds et les plus rapides.

Cet appareil, d'une simplicité rare, consiste en deux sacs en caoutchouc qui se gonflent, et qui, attachés aux flancs du cheval dans une position déterminée, le maintiennent au niveau de l'eau.

Une foule considérable assistait à cette intéressante épreuve, qui a parfaitement réussi.

M. de Zubovics, après avoir ajusté lui-même les sacs en question, s'est mis en selle et a effectué en moins de 9 minutes la traversée du Danube, large en cet endroit de près de 700 mètres. A sa sortie de l'eau, le cheval était dans un parfait état, qu'a constaté la commission chargée de suivre les péripéties de l'expérience.

La commission a chaudement félicité le jeune lieutenant ; en effet, son appareil peut être en campagne d'une utilité considérable.

La reine fut obligée de tâter du pudding.

Le roi complimenta Richard sur sa galanterie, et, vers la fin du repas, lui dit :

— Richard, regarde autour de la table, et dis-moi quelle est la demoiselle qui te plaît le plus, je te la donnerai pour femme.

Richard promena un regard un peu dédaigneux sur les jeunes dames pâles et minces de la cour.

— Sauf respect, dit-il, ces dames peuvent être jolies, mais j'aime mieux les bonnes grosses joues de Jenny Grombell.

Quand les trois convives voulurent prendre congé, le roi annonça au meunier qu'il l'avait nommé son garde-chasse de la forêt de Sherwood ; et il ajouta :

— Prenez garde seulement à ne plus me voler mon gibier, mon hôte. Venez me voir une fois tous les trois mois, et, sans façon, vous dînez à la cour. Au revoir, John Cloekle !

(Magasin pittoresque, tome VII.)

On se souvient des lenteurs qu'on n'a pu éviter lors du siège de Paris au passage de la Marne, à Champigny, et à celui de la Seine, à Buzenval, le 1^{er} décembre et le 19 janvier. Avec l'appareil Zubovics, toute la cavalerie peut se passer de pont, se charger même de transporter un fantassin en croupe, et alors, les ponts n'étant absolument indispensables que pour l'artillerie, on voit avec quelle rapidité un corps d'armée pourrait passer d'une rive sur l'autre.

Que l'appareil Zubovics n'existait-il le 19 janvier !

Un voyageur anglais, le docteur Bryce, a fait vendredi dernier devant le Royal Institution le récit de son ascension au mont Ararat, la « Montagne Sainte » d'Arménie. Comme les Cosaques ne voulaient pas, par dignité, lui servir de porteurs, il dut prendre des Curdes pour porter ses bagages, mais il dut aussi engager des Cosaques pour le protéger contre les Curdes.

Quoiqu'on ait fait déjà plusieurs fois l'ascension du mont Ararat, il existe encore une superstition enracinée dans le pays d'après laquelle la montagne est sous la protection de puissances surnaturelles, de diables, disent les Curdes, d'anges disent les Arméniens, qui ne permettent pas d'y monter.

Les compagnons de route du docteur Bryce l'abandonnèrent les uns après les autres, et il acheva seul son ascension. Quand il fut bien au-dessus du point extrême où la végétation des arbres s'arrête, il trouva un petit morceau de bois dont il ne peut expliquer la présence à une si grande hauteur. Les voyageurs précédents avaient reconnu l'origine volcanique de cette montagne ; le docteur Bryce a constaté l'exactitude de leur opinion, quoiqu'il n'ait trouvé aucune trace de cratère. La croyance existe encore dans le pays que l'arche de Noé se trouve conservée dans une profondeur de la montagne.

Le Dr Bryce pense que tout le sommet s'est successivement dénudé et a été emporté progressivement par la pente. L'aspect de la montagne, qui s'élève à 14,500 pieds au-dessus de la vallée, est très-frappant. Quant aux tribus qui occupent le pays, le Dr Bryce croit qu'au lieu d'être en progrès, elles suivent plutôt une marche rétrograde.

Dernières Nouvelles.

LA DÉMISSION DE M. DE BISMARCK.

On écrit, le 4, de Berlin, à la Gazette de Cologne :

« La résolution du prince de Bismark a été portée, dès le 28 mars, à la connaissance du conseil des ministres et y a été alors l'objet d'une discussion. »

La Gazette de la Croix, du 4, donne les renseignements suivants concernant le congé du prince de Bismark :

« On pense que le prince obtiendra un congé complet et qu'on lui donnera un remplaçant responsable de toute l'administration. Cette question ne pourra pas être vidée sans l'assentiment du Parlement, et il est probable que des déclarations seront faites à ce sujet à cette assemblée lors de sa rentrée.

» On dit que le prince de Bismark ne profitera pas de son congé avant samedi prochain.

» Dans les cercles qui ont des attaches avec le prince de Bismark et avec sa famille, on pense encore aujourd'hui que le chancelier de l'empire persistera à offrir sa démission et que l'empereur devra finalement se conformer au désir du prince. »

Berlin, 5 avril, 4 h. 45, matin.

La démission définitive de Bismark est officiellement acceptée, malgré l'insistance directe de l'empereur et après son refus catégorique d'accepter aucun congé.

Cette résolution n'est nullement motivée par la question de santé.

Berlin, 5 avril, midi 10.

L'intervention même du prince impérial n'ayant pu faire changer la résolution du prince de Bismark, le décret acceptant cette démission vient d'être signé.

Berlin, 5 avril, 2 h. 45, soir.

Sur le désir formel de l'empereur, la succession du prince de Bismark sera partagée entre MM. de Bulow, Camphausen, Hoffmann.

Le fils du chancelier a demandé et obtenu un congé d'un an.

On connaît depuis ce matin les motifs réels de la démission du chancelier, qui s'est trouvé en conflit avec presque tous les ministres, attendu que le prince revendiquerait pour le président du conseil la subordination constitutionnelle des autres ministres.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

Les Ingénieurs des Mines les plus connus, après des études poursuivies pendant deux années, constatent dans leurs rapports que les gisements de Diano-Marina ont un développement considérable qu'on ne peut évaluer à moins de 9 kilomètres.

Que les pierres réunissent toutes les qualités requises pour se prêter aux travaux les plus variés et les plus difficiles que comporte la lithographie. Ces qualités sont : homogénéité, compacité et finesse extrêmes du grain, douceur au toucher, uniformité dans la couleur, l'éclat et la résistance à la rayure, existence de grands formats d'une qualité parfaite. Proximité de la mer, de la Corniche et du chemin de fer, c'est-à-dire facilités de transports.

Que ces pierres sont les seules qui soutiennent avantageusement la concurrence avec celles de Mupich aujourd'hui épuisées.

Les imprimeurs lithographes les plus célèbres, MM. Lemercier, Monroq, Hermet, Dejeu, proclament l'excellence des pierres, leur équivalence aux meilleures de Munich — ce que l'on n'avait jamais trouvé — les avantages de leur usage, etc., etc.

Le prix de revient du mètre cube est de 500 fr. Le prix moyen minimum de vente est de 1,200 fr.

La consommation est immense en Europe, et plus grande encore en Amérique.

Les gisements de Diano-Marina peuvent fournir à tous les besoins pendant plusieurs siècles. C'est afin d'augmenter sa production et profiter ainsi des énormes avantages que lui assurent l'abondance et la qualité de ses pierres que la Société Générale fait la présente émission.

(Voir aux annonces.)

Chronique Financière.

Bourse du 5 avril 1877.

On avait beaucoup parlé de la Banque d'Angleterre, qui n'a pas augmenté le taux de son escompte ; on s'est beaucoup occupé aussi de la Banque de France qui, assurait-on, devait réduire le taux du sien. Le bilan, affiché aujourd'hui en Bourse, donne les résultats suivants si on fait la comparaison avec celui de la semaine précédente. Encaisse, diminution 16,862,000 francs. Portefeuille, diminution 17,778,000 francs. Circulation, augmentation 2,495,000 francs. Comptes-courants du Trésor, diminution 19,577,000 francs. Comptes particuliers, diminution 26,469,000 francs. Ce n'est pas sur un tel bilan que les actions de la Banque pouvaient monter, aussi les voyons-nous lourdes à 3,355. Toutes les valeurs des sociétés de crédit sont d'ailleurs offertes ; on comprend que quand la matière escomptable manque à la Banque, elle manque à toutes. Les valeurs des chemins secondaires et des Tramways sont toujours offertes. La fermeté du marché semble s'être réservée pour nos grandes valeurs de chemins de fer, actions et obligations, bien que leur taux de capitalisation soit déjà élevé. Au comptant, le 3 0/0 a monté à 75.50 et le 5 0/0 de 108.15 à 108.40, à terme on se tient à 0.05 et 0.07 1/2 centimes plus haut. Le 5 0/0 italien a repris le cours de 7 fr. Le 5 0/0 turc est très-lourd à 42.60. Les Autrichiens et les Lombards sont très-faibles.

(Correspondance universelle.)

Refusez les contrefaçons.

— N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SAUVEZ LES ENFANTS PAR LA DOUCE REVALESCIERE DU BARRY DE LONDRES. — Partout on déplore que l'enfant — la joie de la famille et l'espoir de la nation — est fort maltraité. Par l'ignorance seule des mères ou des nourrices, il en meurt la première année 60,000 en France et 40,000 en Angleterre ! Cette misère est due ou à un allaitement trop fréquent, ou bien à l'usage du lait de vache ou de chèvre, ou à la panade — tous aliments inadmissibles, et qui, ordinairement, amènent une irritation de la muqueuse et, comme suite inévitable, l'échauffement ou la diarrhée, les vomissements continuels, l'atrophie, les crampes, les spasmes et la mort. On a reconnu que la digestion d'un jeune enfant, une fois compromise, les drogues les mieux choisies sont impuissantes à réparer le mal ! C'est un fléau pour la famille et pour le pays que cette destruction cruelle ! Il y a pourtant un moyen simple et peu coûteux d'y parer, et qui a fait ses preuves depuis trente ans ; c'est de nourrir le bébé et les enfants malades ou faibles de tout âge avec la *Revalescière Du Barry*, toutes les trois heures de la journée, simplement bouillie à l'eau et au sel.

C'est en somme la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.

Citons quelques preuves de son influence invariablement salutaire, même dans les cas les plus désespérés :

Cure N° 70,410.

Usine de Granvillars (Haut-Rhin), 12 juin 1868.

Monsieur, je suis heureux de vous dire que mon premier enfant, fort chétif, a été nourri pendant un an de votre *Revalescière*, et que sa santé et son développement sont la merveille pour tout le monde. Il n'y a pas d'enfant dans le village aussi fort que le mien pour son âge. MERCIER.

